



**fédération
française
de la montagne
et de l'escalade**

**SERVICE FORMATION
formation@ffme.fr**

FICHE DE CANDIDATURE

à retourner à l'organisateur du stage

Formation : N° d'agrément :
Dates : Lieu :

**Pensez à renseigner ou compléter votre fiche personnelle « licencié » sur l'intranet fédéral ffme.info
Les renseignements ci-dessous doivent y figurer de façon précise**

Nom : Prénom : Né(e) le :

Numéro de licence FFME :

Adresse :

Téléphone : Portable : E-mail :

Nationalité : Profession :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone Portable : E-mail :

Etes-vous pris en charge dans le cadre de la formation continue (FPC) ?

- OUI Si oui – Organisme de prise en charge (employeur ou OPCA) :
- NON Nom de la structure :
- Adresse complète :
- Nom et prénom de la personne en charge du dossier :
- Son adresse e-mail et numéro de téléphone :

Prendre contact avec le service formation pour établir un devis

Emmanuel SCICLUNA au 01 40 18 76 61 ou e.scicluna@ffme.fr

Retournez votre dossier complet à l'organisateur de la formation

Pièces à joindre au dossier : (seuls les dossiers complets seront pris en compte)

- un chèque d'arrhes d'un montant de 30% du prix du stage
(sauf pour les stagiaires pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Voir ci-dessus).

A joindre au cas par cas :

- les **pré-requis** demandés pour l'entrée en formation s'il y a lieu
- une photocopie du PSC1 ou équivalent (AFPS, SST, ...) pour l'encadrement (animateur, initiateur)
- une **autorisation parentale** pour les mineurs
- pour les non licenciés : un **certificat médical** datant de moins de trois mois à la date d'ouverture du stage et une **attestation d'assurance**

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- annulation dans le mois précédent le début du stage : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis
- interruption en cours de formation en cas de force majeure : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis. Le stagiaire règle un coût de formation au prorata du nombre de jours effectués

Signature du candidat

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

8-10, quai de la Marne - 75 019 Paris - Téléphone : 33 (0) 1 40 18 75 50 - Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59

Web : www.ffme.fr - E-mail : info@ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'International federation sport climbing (IFSC), à l'International ski mountaineering federation (ISMF) et au Comité national olympique sportif et français (CNOSF) - SIRET 784 354 193 00046 - APE 926 C